

N°3 - Janvier 2024

FLASH INFO

Meilleurs vœux 2024

**Lydie DEMENÉ, Maire de Port-des-Barques
et toute l'équipe municipale vous
souhaitent une excellente année 2024 !**

Un zeste de réussite, un soupçon d'imprévu, une pointe d'humour... Le tout arrosé de bonheur et d'amour ! Et 2024 aura une saveur inoubliable ! Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, tous nos vœux de santé, de réussite et de joie. Que cette nouvelle année vous soit très agréable et voit s'accomplir vos rêves et réussir vos projets, tant personnels que professionnels.



■ Le cabinet médical

Les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne gendarmerie en cabinet médical vont démarrer dans le courant du mois d'avril 2024. L'analyse des offres reçues, suite au marché public de travaux lancé fin 2023, présente un coût pour les travaux de 492 882.48€ HT. Les demandes de subvention sont en cours auprès des services de l'Etat et du Département.



■ Projet de requalification durable de la pointe de Port-des-Barques

Le permis d'aménager vient d'être accordé. La procédure de marché public de travaux va être lancée au printemps pour un démarrage des travaux fin 2024.

Par ailleurs, le bureau d'études les Marneurs, maître d'œuvre du projet, a obtenu le prix de **l'Album des jeunes architectes et des paysagistes 2023**. Ce prix décerné par le ministère de la culture vient les récompenser pour le projet de requalification de la pointe de Port-des-Barques.

Toutes nos félicitations à l'équipe des Marneurs pour cette reconnaissance de la qualité de leur travail.



■ Le cimetière

L'avant-projet a été transmis à l'inspectrice des sites et à l'architecte des bâtiments de France (ABF) pour avis avant le dépôt du permis d'aménager. Suite aux retours favorables de l'inspectrice des sites et de l'Architecte des bâtiments de France.

Le permis d'aménager a été déposé courant décembre. Il est en cours d'instruction pour 8 mois. Les travaux d'extension du cimetière sont prévus pour la fin 2024.

